

Facom : une lutte contre la fatalité et pour d'autres choix

Gilles Grosgeorge

En pleine croisade du gouvernement et du MEDEF contre les contrats de travail, les 248 salariés menacés chez Facom vont-ils avoir la force de mettre en cause le privilège de licencier et de pousser à l'innovation ?

Retour sur un combat incertain

Quand le 14 mai dernier, le projet de 248 suppressions d'emplois et de la fermeture totale de l'usine de production de Villeneuve-le-Roi tombe, une série d'événements renforce le sentiment de fatalité :

- des Fonds de pension anglais viennent d'imposer la fermeture d'une nouvelle entreprise sur Bonneuil : Transrack.
- 7000 emplois industriels par mois sont, en moyenne, supprimés en France,
- la droite, en supprimant les avancées de la loi de modernisation sociale, rend encore plus difficile le combat pour la sauvegarde et le développement de l'emploi.

Dans ces conditions, qui aurait pu dire, à l'annonce de la fermeture il y a six mois que, dos au mur, les salariés n'allaient pas rechercher d'abord « leur chèque valise » et se résigner face à un groupe leader de la Bourse de Paris, le holding financier FIMALAC dont les membres (1) du conseil d'administration ont été choisis parmi les plus grands patrons du pays.

Surmonter la fatalité :

Face à ce plan patronal, avec les « moyens du bord » ils ont avancé de premières contrepropositions. Afin de crédibiliser leur démarche, ils ont obtenu une expertise financée par le conseil régional. Celle-ci a confirmé l'existence d'une « bonne capacité technique et humaine », mais relevait le besoin d'une approche économique et financière. Depuis ces salariés, en s'appuyant sur leur droit d'alerte ont engagé ce travail où, à l'aide d'un expert, ils ont été amenés à contester concrètement la gestion patronale.

Ils mettent à jour tous les dysfonctionnements liés à la gestion nouvelle qui ne fait appel qu'aux seuls critères d'inspiration boursière imposés par l'actionnaire.

Ils en chiffrent le coût et ont déjà recensé ainsi un gâchis de 140 millions d'euros.

C'est à partir de ce recensement précis que les salariés ont symboliquement demandé le licenciement de leur Président Directeur Général pour faute grave.

Ils ont aussi fait le constat que ce gâchis est la conséquence d'un choix stratégique, contradictoire avec les atouts et les savoirs-faire de Facom.

C'est ce qui les a amenés à contester l'ensemble de la

stratégie mise en oeuvre par le nouvel actionnaire et à en proposer une autre. Elle vise une toute autre insertion dans le marché s'appuyant sur la valorisation de la recherche-développement, des qualifications, des coopérations historiques entre Facom et de grandes entreprises aux besoin d'outils spécifiques.

Maintenant, dans le cadre de cette proposition de nouvelle orientation, les salariés travaillent sur des contrepropositions concrètes et chiffrées.

Aujourd'hui ils s'apprentent à faire le tour des entreprises clientes convaincus que, dotée d'une nouvelle stratégie, Facom peut renouer des coopérations avec celles-ci.

Ils préparent un plan de financement, qui demande l'arrêt des prélèvements excessifs de Fimalac sur la Facom et une recapitalisation de l'actionnaire principal pour compenser la perte de capitaux propres liée à ses exigences de gestion et de sa responsabilité dans la crise. Ils en appellent, aux banques qui, elles aussi, non seulement, n'ont pas assumé leur rôle de conseil et de contrôle, mais se sont enrichies dans toutes ces grandes opérations financières contre l'emploi.

Besoin de quelle solidarité ?

Un mois avant l'annonce de la fermeture, ces salariés sont sortis de l'entreprise à la rencontre du président du conseil général du Val-de-Marne, Christian Favier, dont beaucoup ne connaissaient ni le nom, ni l'étiquette politique. Ils ont alors compris qu'ils ne seraient peut-être pas seuls face à un patronat tout puissant.

Mais ici aussi, on se méfie particulièrement des « politiques » car depuis des années et sous tous les gouvernements le travail n'a été qu'un coût et le « dégraissage » des effectifs une longue tradition.

C'est tout l'intérêt et le sens de l'intense bataille actuelle pour un moratoire suspensif où rien ne doit être décidé sans que tout soit mis « sur la table » : les responsabilités comme les alternatives.

Ce fut l'objet de plusieurs tables rondes où syndicats, élus, pouvoirs publics et patrons furent présents malgré les démarches du ministère de l'Economie et des finances et de la direction de Facom pour en exclure les salariés.

Lors de ces rencontres, deux logiques vont s'affronter brutalement :



- « la logique libérale » fondée sur la baisse de la masse salariale, sur la recherche de production de masse de produits banalisés à faible valeur ajoutée,
- celle qui veut promouvoir l'emploi reposant sur le développement des capacités humaines, la recherche développement et les coopérations notamment avec les entreprises clientes.

C'est en marchant que l'on avance et nous pouvons nous poser des questions nouvelles quant à l'intervention du politique et du rôle du PCF.

Six questions en fait :

1. Travailler à une démarche autonome des salariés :

Tous les partis politiques, c'est visible aussi chez Facom, n'ont évidemment pas cette conception. Pour nous, l'opinion et l'action des salariés sont fondamentales : nous réfléchissons donc en permanence à notre rôle en terme d'apports.

La nécessité d'une présence de terrain constante et constructive nous a poussés dès l'annonce du plan à poser avec quelque succès la question de rejoindre la cellule du PCF.

C'est en leur demandant franchement leurs attentes que nous avons vérifié qu'ils n'étaient jamais associés aux choix de gestion de l'entreprise, ni à ceux de son financement et ils nous ont missionnés pour rendre publique le rôle des marchés financiers, des banques, des choix de gestion. Autant de révélations qui ont permis aux salariés de se déculpabiliser.

2. Travailler à l'autonomie du PCF :

Grâce aux réunions régulières des communistes, la fédération a offert aux salariés un réseau de compétences élargies sur lequel ils ont pu s'appuyer.

Chacun de ses membres - économistes, parlementaires et élus régionaux, syndicalistes particulièrement - dans une démarche collective et concertée a pris une part importante pour que l'alternative proposée par les salariés devienne une affaire très publique.

De même, un « cercle régional des convergences pour l'emploi » d'aide aux luttes (avec des syndicalistes, experts et militants) s'est constitué et intervient au-delà du cas Facom pour travailler les problèmes économiques, juridiques.

3. Poser la question des droits du travail :

Il n'y a pas de vraie critique sans propositions. Nous avons dû traiter les problèmes réels d'une entreprise en

grande difficulté du fait des dysfonctionnements, et de la situation de la trésorerie. Nous avons dû aussi ne pas laisser seule la direction sur ce terrain en encourageant la construction d'une stratégie d'entreprise différente de la concurrence.

La lutte au côté des Facom a poussé le président du Conseil Général à demander le renforcement du pouvoir des élus en matière de gestion des entreprises (moratoire, tables rondes).

Il y a sans doute aussi un travail à faire jusqu'à l'Assemblée nationale pour rendre obligatoires de nouveaux droits à l'information économique et financière et pour renforcer « le droit d'alerte ».

En effet pouvoir anticiper « les fragilités » des entreprises est la question-clé.

4. Enrichir notre réflexion sur la démocratie, sur le rôle des élus :

Comme dans d'autres départements, des expériences de démocratie participative existent dans des villes du Val-de-Marne. Peut-on a priori exclure l'entreprise de ces expériences ?

Ne faut-il pas d'ailleurs se demander si l'un des rôles essentiel et nouveau des élus communistes n'est pas d'aider systématiquement les salariés à intervenir dans la gestion pour faire reculer la toute puissance patronale.

5. Notre appel à la solidarité :

Par de multiples initiatives notre parti est celui qui fait le plus pour que Facom ne reste pas hors de portée de l'intervention populaire.

Avec une pétition nous sommes allés à la rencontre des salariés des entreprises clientes de Facom, Air France, SNCF, RATP.....nous cherchons à ce qu'ils interviennent dans la politique d'achat de leur entreprise afin de promouvoir des coopérations.

6. Faire de l'argent des entreprises, des banques, une grande question politique :

Notre fédération, en menant campagne sur le lien entre Facom et le chantage général des délocalisations a éclairé la cohérence des choix du capital et du soutien de l'Etat.

Nous ressentons aujourd'hui le besoin de mettre en cause l'accaparement du crédit par les grands groupes :

- sans un prêt bancaire de 630 millions €, Marc Ladreit de Lacharrière n'aurait pas pu acheter Facom 1 milliard €.
- sans une ligne de crédit de 16 milliards € à 2% Sanofi (Gentilly) n'aurait pas eu prise sur Aventis (Vitry, Maisons Alfort, Alfortville).

Le stock de l'épargne populaire représente 2 fois le PIB. (2700 milliards € en 2001). Un Fonds régional pour l'emploi et la formation pourrait inciter à un tout autre usage de ces fonds - gratuits comme les dépôts dans les banques ou faiblement rémunérés comme ceux des livrets populaires - afin de promouvoir un crédit bancaire bien moins cher pour les entreprises que le financement par les marchés financiers, notamment pour les PME. ■

1. M. Marc Ladreit de Lacharrière, Président Directeur Général. M. David Dautresme, Membre du Conseil de surveillance d'Axa. M. Pascal Castres Saint-Martin, Administrateur de Sanofi-Synthelabo. M. Arnaud Lagardère, Vice Président, Directeur Général Délégué d'Arjil Commanditée-Arco. M. Philippe Lagayette, Administrateur de JP Morgan & Cie. M. Pierre Blayau, Représentant permanent, Président-Directeur Général de Géodis.